Direction de la Démocratie, des Citoyen.ne.s et des Territoires
Sous-direction de la Politique de la Ville et de l'Action Citoyenne
Service de l'engagement citoyen et associatif

2026 DDCT 198 - Subventions (66 000) suite à appel à projet à 9 associations pour leurs actions visant à favoriser la participation des habitant.e.s des quartiers populaires dans le cadre de l'édition 2027 du Budget Participatif

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Lancé en 2014, le Budget Participatif est une initiative démocratique qui permet aux Parisiennes et Parisiens de décider directement d'une partie des investissements à venir pour leur ville. Il vise à favoriser l'implication des citoyens et citoyennes dans les processus d'élaboration, de réflexion et d'arbitrage des politiques publiques, au-delà des seules échéances électorales. Depuis 2015, ce sont les habitantes et habitants qui proposent des projets, puis choisissent par leur vote ceux qui devront être réalisés . La Ville s'engage ensuite à mettre en œuvre les projets plébiscités lors de cette phase de vote.

Cet outil pédagogique et démocratique donne également à voir le fonctionnement administratif et financier de la collectivité parisienne à travers des échanges autour des critères de recevabilité (notion d'intérêt général, compétences de la Ville de Paris), de faisabilité (obligations liées aux dépenses publiques, faisabilité technique) ou de mise en œuvre (conditions et délais de réalisation).

Plus de 23 000 idées ont été déposées sur 10 éditions par les Parisiennes et Parisiens. Après étude de la Ville et la tenue des commissions de sélection de projets, ce sont plus de 9 700 idées qui ont été soumises au vote, regroupées en 3 798 projets dont 1449 ont été désignés comme lauréats. Actuellement, 71% des opérations issues de ces projets ont été réalisées, grâce à une coopération globale entre services, mairies d'arrondissements et parisien.nes.

Depuis 2016, la Charte du Budget Participatif fait du dispositif un outil de péréquation en faveur des quartiers populaires :

- tout d'abord en réservant au minimum 25 % de l'enveloppe budgétaire aux projets bénéficiant à ces quartiers, grâce à un système de bonification. Actuellement, ce sont 35% de l'enveloppe du Budget Participatif qui ont

bénéficié aux quartiers populaires parisiens depuis son lancement (303 M€ sur les 851 M€ fléchés par les Parisiennes et Parisiens) ;

- puis en proposant un accompagnement renforcé des habitant·es de ces quartiers, de la phase d'émergence de projets jusqu'à la campagne de vote. Pour ce faire, la Ville s'appuie sur le réseau associatif pour aller vers ces publics les plus éloignés de la participation.

Sur ce second point, en 2025 et grâce au travail de ces associations partenaires, des porteurs de projets ont été accompagnés pour déposer des idées et, le cas échéant, les soumettre au vote des Parisiennes et Parisiens. Sur les 379 idées qui ont été déposées dans ces quartiers, un tiers l'était via l'accompagnement effectué par ces associations. À travers l'organisation de dizaines d'ateliers et d'activités de mobilisation pédagogique ciblés sur les mécanismes et règles du Budget Participatif, les associations ont contribué à améliorer la recevabilité de ces projets.

De plus, lors du vote des dernières éditions du Budget Participatif, cet accompagnement associatif a également permis de renforcer la mobilisation sur le terrain et d'impliquer les acteurs des quartiers populaires pour garantir la participation des habitant.es au scrutin. Les projets des quartiers populaires ont rencontré un vif succès dans tous les territoires, démontrant que le choix de la Ville de faire du Budget Participatif une opportunité en faveur d'un Paris inclusif et fondé sur l'égalité des territoires est fortement soutenu par l'ensemble des Parisiennes et Parisiens. Ainsi, 42 projets issus des quartiers populaires ont été lauréats lors de l'édition 2025, pour une enveloppe de 41,2 M€.

Afin de poursuivre cette dynamique et d'encourager l'appropriation du Budget Participatif par les habitantes et habitants des quartiers populaires, il est proposé d'accorder notre soutien à 9 associations pour leurs actions tout au long du processus, de l'émergence au vote des projets, dans le but de favoriser la participation des quartiers populaires à l'édition 2027 du Budget Participatif.

L'association **Collectif la tête la première,** créée en 2025, crée et diffuse des spectacles vivants alliant plusieurs formes de clowns, théâtre, arts du cirque, arts plastiques et musique afin de promouvoir cette activité d'expression. Elle réalise également des actions de médiation sociale. Dans le cadre du Budget Participatif, le collectif souhaite développer un dispositif de concertation innovant à mi-chemin entre projet artistique et participation citoyenne. Sera déployée une phase d'enquête et d'aller-vers dans les lieux ressources du quartier lors de la phase de dépôt d'idées afin de concrétiser les idées des habitants et habitantes des quartiers populaires du **11e arrondissement** via le Budget Participatif. Un spectacle vivant sera proposé dans l'espace public pour mobiliser lors de la période de vote.
Pour ce projet, une subvention de 5 000 euros est proposée.

L'association **Cosmos Arts**, créée en 2015, est une structure à taille humaine dans le domaine du spectacle vivant et imagine des projets situés dans le champ du théâtre et de la musique. La multiplicité des actions pratiquées favorise la cohésion sociale et le rapprochement des publics. Son projet consiste à accompagner les habitant.es du quartier populaire de la **Porte de Vincennes** dans le **12e arrondissement** à comprendre les contours du Budget Participatif 2027 et

les aider à être force de proposition dans ce cadre. D'une manière plus large, il s'agit de faire prendre conscience aux habitants du quartier de leur pouvoir d'agir.
Pour ce projet, une subvention de 4 000 euros est proposée.

L'association **Treize Unis**, fondée en 2022, est un acteur impliqué depuis 4 ans dans le lien intergénérationnel dans le 13e arrondissement. Elle a pour objectif, dans le cadre du Budget Participatif, de permettre aux habitants et aux structures locales des quartiers populaires **Kellermann- Paul Bourget / Bédier- Boutroux-Oudiné- Chevaleret / Masséna- Villa d'Este** du **13e arrondissement** de s'exprimer et de promouvoir des projets pour améliorer leur quartier et/ou leurs conditions de vie. Il s'agira de faire émerger les problèmes et les inquiétudes des habitants dans leur quotidien au travers de propositions concrètes pour résoudre ces situations. Enfin, un accompagnement des porteurs de projet soumis au vote des Parisiennes et des Parisiens et des actions mobilisatrices lors d'évènements publics seront assurés lors de la phase de vote.
Pour ce projet, une subvention de 8 000 euros est proposée.

L'association **Hustle Paris**, créée en 2018, est un programme sportif et culturel se déclinant en un club, une équipe itinérante et une structure éducative et culturelle à destination des enfants comme des seniors et des personnes éloignées de la pratique sportive. Elle organise des événements et manifestations phares toute l'année alliant sport, solidarité, culture et éducation. Dans le cadre du Budget Participatif 2027, Hustle Paris souhaite favoriser l'émergence de projets émanant des habitantes et habitants éloignés des dispositifs de participation. Concernant la période de vote, il sera question de soutenir les porteurs dans leur campagne et de mobiliser les habitants. Hustle Paris accompagnera le quartier populaire **Didot-Porte de Vanves** du **14e arrondissement.**
Pour ce projet, une subvention de 4 000 euros est proposée.

L'association **Créat'éo IDF**, créée en 2014, a pour objectif de favoriser et promouvoir l'emploi, de permettre l'accès à la formation des jeunes et adultes par toutes les activités possibles. Dans le cadre du Budget Participatif, elle se mobilise pour accompagner les habitants et habitantes des quartiers populaires du **15e arrondissement** dans l'émergence et le portage de projets, en communiquant régulièrement et de manière ludique pour toucher des publics variés, particulièrement les jeunes, que ce soit lors de la phase d'idéation ou la phase de vote.
Pour ce projet, une subvention de 4 000 euros est proposée.

L'association **Projets- 19,** créée en 1997, est une association de développement local au service des quartiers populaires. L'objectif de l'accompagnement, à destination des habitant.es des quartiers populaires du **17e arrondissement**, est d'informer ces derniers sur le Budget participatif afin de favoriser l'émergence et la recevabilité des projets issus des quartiers populaires. Cela passera par des actions de mobilisation et d'idéation menées avec des partenaires locaux (centres sociaux, la MVAC, épicerie solidaire, les conseils de quartier concernés ...). Les porteurs de projets soumis au vote seront accompagnés dans leur campagne de communication avec des ateliers collectifs portant sur la stratégie de communication, et des actions incitatives seront mises en place pour le vote de tous les habitants.
Pour ce projet, une subvention de 6 000 euros est proposée.

L'association **La Salle Saint Bruno**, créée en 1991, promeut, conduit et soutient toute initiative collective ayant pour but de favoriser le « vivre-ensemble » et le développement global du quartier de la Goutte d'Or (18e). Elle vise à tisser des solidarités, restaurer la confiance dans les capacités individuelles et collectives d'agir, et renouer le lien civique avec les institutions et le politique. Dans cet objectif, l'association anime notamment un espace proximité emploi, un espace public numérique et un média de quartier, ainsi que le Fonds de Participation des Habitants. La Salle Saint Bruno propose d'intervenir sur le quartier de la **Goutte d'Or** du **18e arrondissement** afin d'informer sur le Budget Participatif, d'accompagner l'émergence et la recevabilité de projets issus des quartiers populaires et de soutenir la participation au vote des habitants et habitantes.
Pour ce projet, il est proposé une subvention de 5 000 euros.

L'association **Académie Football Paris 18**, créée en 2015, est une association sportive qui aspire à faire du football un vecteur d'éducation citoyenne et populaire mais travaille aussi des questions ayant trait à la cohésion sociale et à la promotion de la vie du quartier. L'AFP18 souhaite aller à leur rencontre, les informer de manière simple et accessible, faire émerger leurs idées et besoins, puis les accompagner pour les transformer en projets collectifs, robustes et recevables. L'action vise également à faciliter la rédaction et le dépôt des projets, mettre en relation les porteurs d'idées et soutenir leur mobilisation jusqu'à la phase de vote. Les bénéficiaires de l'accompagnement seront les habitantes et habitants du quartier populaire **Porte de la Chapelle-Charles Hermite** du **18e arrondissement.**
Pour ce projet, une subvention de 4 000 euros est proposée.

L'association **Astérya,** créée en 2014, renforce et accompagne l'envie d'agir pour une société plus solidaire, démocratique et écologique. Elle porte une attention particulière aux personnes socialement vulnérables, et mène des actions ouvertes à tous les publics. Elle a pour objet de faciliter l'exercice d'une citoyenneté active par toutes et par tous. Astérya entend promouvoir le dispositif du Budget Participatif par des ateliers collectifs d'idéation de projets dans des lieux partenaires, l'organisation de permanences, l'accompagnement personnalisé au dépôt de projet. Une action pédagogique sera mise en place pour expliquer le mode de fonctionnement du jugement majoritaire lors de la phase de vote, ainsi qu'un appui à la communication.
Asterya accompagnera la participation au Budget Participatif des habitante.es une partie des quartiers populaires du **18e arrondissement** : **Porte Montmartre-Porte des Poissonniers / Blémont-Moskowa / La Chapelle Sud / Amiraux-Simplon**.
Pour ce projet, une subvention de 10 000 euros est proposée.

L'association **Projets-19,** créée en 1997, est une association de développement local au service des quartiers populaires. En s'appuyant sur un réseau déjà consolidé de partenaires locaux, incluant les bailleurs sociaux, et sur sa capacité à mobiliser les comités d'attribution des Fonds de Participation des Habitants comme relais implantés dans les quartiers, ainsi que sur son expertise en accompagnement de projets (portés par des associations, entreprises, habitant.e.s...), Projets-19 s'engage à accompagner et favoriser la participation des habitants et habitantes au Budget Participatif dans l'ensemble des quartiers

populaires du **19e arrondissement** . Elle s'engage également à accompagner la promotion des projets au moment du vote.
Pour ce projet, une subvention de 16 000 euros est proposée.

Compte tenu de l'intérêt des actions menées par ces associations, je vous propose d'attribuer en 2026 des subventions pour un montant total de 66 000 euros selon la répartition suivante :

Association Collectif la tête la première : 5 000 euros
Association Cosmos Arts : 4 000 euros
Association Treize Unis : 8 000 euros
Association Hustle Paris : 4 000 euros
Association Créat'éo IDF : 4 000 euros
Association Projets-19 : 6 000 euros
Association Salle Saint Bruno : 5 000 euros
Association AFP 18 : 4 000 euros.
Association Astérya : 10 000 euros
Association Projets-19 : 16 000 euros

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer et de m'autoriser à signer les conventions jointes au projet.

Le Maire de Paris